

Motion

no 1142

Quelle école en 2030 ?

La société change rapidement ! L'école doit changer et s'adapter aux nouveaux standards de la société, dictés par une profusion de nouveaux paramètres ! Parmi ceux-ci figurent bien évidemment les moyens informatiques auxquels les enfants, dès leurs premières années, sont confrontés. D'autres données apparaissent, plus flagrantes, comme la pluri-ethnicité des classes, mais aussi le développement des cas liés à tous les « dys » (dyslexie, dysplasie, dysorthographe, etc.)

L'école, et les enseignants qui en sont les agents, est confrontée à une nouvelle problématique globale, liée à un contexte en perpétuel mouvement. Les statistiques de PISA attestent que les élèves et les étudiants suisses se situent dans une honorable moyenne. En sera-t-il toujours ainsi ?

L'école est soumise à des contraintes depuis qu'elle existe, à savoir la transmission de valeurs et l'acquisition de savoirs. Sur les valeurs de base de notre société, l'école doit demeurer un pilier immuable de la cohésion sociale. Par contre la méthode d'enseignement doit s'adapter aux nouveaux moyens d'accès à l'information. La multiplicité des offres de savoirs liés au développement informatique pose des problèmes aux utilisateurs potentiels et aux enseignants qui devraient conjuguer les nouveaux moyens informatiques et les savoirs à acquérir.

Devant les mutations qui se précisent au quotidien dans notre société, ici et ailleurs, l'école ne doit ni ne peut y rester insensible. Au centre de la problématique il y a les enseignants et la formation qu'ils reçoivent. Des incitations à l'utilisation des moyens informatiques existent certes déjà, comme nous pouvons le constater sur le site internet ww.educanet.ch. Mais ils se réduisent à quelques cas isolés, plutôt orientés sur les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

La formation des enseignants est au centre de la réflexion qui vise à orienter la pédagogie vers une adaptation au contexte actuel. Nous vivons une période charnière à laquelle il s'agit de s'adapter, à défaut de demeurer en retard sur les expériences qui ont acquis leur droit d'entrée dans les programmes scolaires de nombreux pays. Les instances politiques en sont-elles conscientes et quelles mesures vont-elles prendre pour faire face à ces nouveaux défis ?

La HEP-BEJUNE, qui a subi beaucoup trop de bouleversements au cours de la dernière décennie, doit entreprendre une démarche qui vise à adapter la formation des enseignants aux nouvelles données de la société du XXIème siècle.

Aussi demandons-nous au Gouvernement, en collaboration avec les instances compétentes - notamment de la HEP-BEJUNE -, d'initier une stratégie qui vise à définir les orientations de ce que sera l'école en 2030 et les moyens qui seront mis en place pour atteindre les objectifs déterminés.

Delémont, le 23 mars 2016

 Jean-Daniel Tschan
 Député PCSI




